

[Voir ce courriel dans un navigateur](#)

SEECM

Syndicat des enseignantes et des enseignants du cégep Montmorency

Local D-1013 | tél. 450-975-6268



L'EXPRESSO

VOL 31 N° 1

26 août 2026

AG DU 1^{ER} SEPTEMBRE ET ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE
NOUVEAUTÉ : IMPORTEZ LE CALENDRIER OUTLOOK DU SEECM!



Bonne rentrée, SEECM!

Nous espérons que vous avez passé de belles vacances et que vous revenez en classe bien reposé-es. C'est avec enthousiasme que votre exécutif a réintégré le local syndical et prépare les premiers événements de l'automne qui nous permettront de nous retrouver!

À cet égard, nous avons une nouveauté cette année : un calendrier du SEECM qui peut être importé dans vos agendas Outlook! Voici la procédure à suivre afin que le calendrier soit automatiquement mis à jour :

- Copiez l'URL suivante:
<https://outlook.office365.com/owa/calendar/5d92c74f0f054d2f9b58ea1660302405@cmontmorency.qc.ca/7f7934956df84c8d9dfe46c5c4161fce999190763690546864/calendar.ics>
- Dans Outlook Calendrier, cliquez sur « Ajouter un calendrier » dans la colonne verticale à gauche, puis sélectionnez « S'abonner à partir du Web », collez l'URL et cliquez sur « Importer ».

Voici les premiers événements que vous y trouverez :

1^{ER} SEPTEMBRE: PREMIÈRE AG / B-1372-77 / 11H45 À 14H

Nous vous proposerons notamment de réfléchir avec nous aux priorités du comité exécutif pour 2026-27. Ce sera aussi l'occasion d'échanger au sujet des changements survenus dans le processus de passation des évaluations au SAA et de nos relations avec ce service. Des bánh mì lavallois seront servis dès 11h40; n'oubliez pas de [réserver votre repas!](#)

15 SEPTEMBRE : ACCUEIL DES NOUVEAUX ET NOUVELLES PROFS / D-2013 / 18H À 21H

Un souper sera offert aux personnes qui se seront inscrites [ici](#). N'hésitez pas à accompagner les nouvelles recrues de vos départements! La rencontre est également ouverte à toutes celles et ceux qui se questionnent encore sur la tâche d'enseignement, la C.I., l'acquisition de la permanence, etc.

17 SEPTEMBRE : DÉJEUNER AU LOCAL / D-1013 / 7H30-11H30



1^{ER} OCTOBRE : 5 À 7 INTERSYNDICAL DE LA RENTRÉE

Les détails vous seront transmis sous peu, mais vous pouvez dès maintenant nous aviser de votre présence en cliquant [ici](#)!

REPRISE DE LA MOBILISATION CONVERGENTE CONTRE LA MONTÉE DE LA DROITE

RIPOSTE POPULAIRE!



APPEL À L'ACTION ET LA CONVERGENCE

SEMAINE RÉGIONALE D'ACTION ET DE GRÈVE

25 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

L'an dernier, nous avons beaucoup parlé de notre sentiment de vivre un point de bascule politique. Un virage

autoritaire semble vouloir balayer l'ordre mondial, marqué par des mesures d'austérité, des attaques antisyndicales comme envers l'ensemble des contre-pouvoirs, une dérégulation environnementale et la stigmatisation des minorités.

Notre mobilisation et les alliances que nous avons bâties en 2025-2026 pour exiger de notre gouvernement un changement de cap ont commencé à porter fruit. En effet, le PL1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, a été abandonné en juin dernier. Pour en savoir plus sur cette victoire de la société civile, nous vous invitons à lire [ce court texte](#) de la *Ligue des droits et libertés*.

À l'aube des élections, le combat reprend pour inviter l'ensemble des partis politiques à rompre avec les orientations du gouvernement actuel, en retirant les lois liberticides qui ont été adoptées, en réinvestissant dans les services publics et en s'engageant à faire de la transition socioécologique une priorité. La résistance doit continuer à monter et à s'organiser pour faire entendre un réel contre-discours, non seulement auprès de la classe politique, mais aussi au sein du mouvement syndical et de la société dans son ensemble. De ce point de vue, notre vote de grève du printemps dernier et la réflexion que nous avons contribué à animer dans notre fédération n'auront pas été vains.

FOIRE POPULAIRE DE LA RENTRÉE DU CCMM

Notre conseil central CSN, qui rassemble les syndicats affiliés de la région de Montréal et de Laval, organise une [Foire populaire](#) le 7 septembre prochain, à l'occasion de la fête du Travail. L'événement aura lieu de 12h30 à 16h au parc Lalancette, à Montréal, près du métro Joliette.

L'objectif est de réunir les membres du CCMM et leurs alliés du milieu communautaire ainsi que du mouvement étudiant afin de lancer les activités militantes de l'automne et de renforcer les liens qui nous unissent. De nombreuses organisations tiendront des kiosques, un repas sera offert et fanfare, humoristes et prestations musicales se relayeront afin de divertir petits et grands! Le SEECM sera présent : cherchez notre bannière rouge au début de l'événement!

SEMAINE D' ACTIONS RÉGIONALES DU 25 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

Le MÉPACQ (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec) [appelle les groupes étudiants, syndicaux, communautaires et citoyens](#) à se mobiliser côte à côte du 25 septembre au 3 octobre : « Nous n'avons plus le luxe de rester cantonnés dans nos luttes respectives ou sectorielles. Il nous faut bâtir un mouvement social large, combatif et populaire de résistance contre la vie chère, la montée de la droite et la destruction de notre planète. » À Montréal, le 3 octobre, la semaine culminera par une [manifestation](#) organisée par la CRUES (Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale). Lors de l'AG du 1er septembre, nous vous proposerons de répondre à l'appel du MÉPACQ et d'endosser l'appel à la manifestation de la CRUES. Prenez part à la discussion!

REPRÉSENTATION DU SEECM AU COLLÈGE JOHN-ABBOTT



Le SEECM a répondu à l'appel du syndicat des profs du collège John-Abbott, qui a organisé [une manifestation](#) pour dénoncer les pratiques antisyndicales de son vis-à-vis patronal. Notre trésorière, Magdalini Tsoulos, y a fait sa première représentation pour le SEECM, aux côtés de notre conseillère à l'application de la convention collective, Camille Ancil-Raymond!

PRÉJUDICES CAUSÉS PAR LA LOI 9



Le projet de loi 9 sur le renforcement de la laïcité au Québec a fait couler beaucoup d'encre depuis le printemps. Il s'agit d'une extension de la loi 21 sur la laïcité de l'état. Adoptée à l'Assemblée nationale en avril dernier, la nouvelle loi proscriit dorénavant le port de signe religieux dans les CPE, les garderies subventionnées, les écoles privées subventionnées ainsi que dans les services offerts en programmes d'accueil, de francisation ou d'intégration. La loi 21 ayant déjà ciblé les enseignantes de niveau primaire et secondaire, on peut supposer que dans une future mouture de la loi, l'interdiction s'appliquerait aussi aux profs de l'enseignement supérieur. Actuellement, les employées précaires, qui ne peuvent user de la clause « grand-père », sont susceptibles de voir leurs liens d'emploi rompus dans ces différents services, alors que les employées permanentes sont contraintes de demeurer au même poste et dans le même établissement toute leur carrière.

La loi sur le renforcement de la laïcité au Québec ne concerne pas que le port de signes religieux. Pour en savoir davantage à son sujet, vous pouvez consulter le [mémoire de la Ligue des droits et libertés](#).

Dans la foulée des mises à pied menées depuis le printemps, plusieurs travailleuses ont vu leurs droits être bafoués, notamment en se voyant refuser des prestations d'assurance-emploi. Si vous connaissez une personne dans cette situation, référez-la au [Mouvement action-chômage](#).

DATES IMPORTANTES

- Assemblées générales: 1^{er} septembre, 20 octobre, 17 novembre, 8 décembre, 2 février, 16 mars, 13 avril, 11 mai et 1er juin

- Regroupement cégep : 9-11 septembre
- CRT : 27 août
- CÉ : 9 septembre
- CA: 29 septembre
- Party de Noël : 15 décembre

PLUS D'ACTIVITÉS MILITANTES!

TON LOYER
TROP SERRÉ?
TA QUALITÉ DE VIE EFFACÉE!



**GRAND RASSEMBLEMENT
CONTRE LA CRISE DU
LOGEMENT**



**LE 19 SEPTEMBRE DEVANT
L'HÔTEL DE VILLE DE LAVAL
13H
1, PLACE DU SOUVENIR
LAVAL**

Avis de confidentialité : Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni

[MC:SUBJECT]

divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.

N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et commentaires à syndens@cmontmorency.qc.ca.